## BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

Attestation de stage 1 2

**SESSION 2023** 

			2.2
Logo	de l	'organisme	d'accueil

Logo de l'organisme d'accueil	ATTESTATION DE STAGE			
ODGANIGN	- DIA COLIFIL			
ORGANISME D'ACCUEIL				
Nom ou dénomination sociale : B&A CONSEIL				
Adresse : 2 Rue des commeres				
78310 Coignières				
:0184801918				
Certifie que				
LA OU LE STAGIAIRE				
Nom : Naji Prénon	ı : Aya			
Né(e) le : 2 ¼ / .0.6 / .200.3 Sexe : F ☑ M □				
Adresse: 4 rue pasteur 94270 le kremlin biotre				
94270 le kremlin bicetre				
: Mél:				
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations				
Option SISR SLAM				
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :				
a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études				
DURÉE DU STAGE				
Dates de début et de fin du stage : <b>Du</b> .31 / .05 /.2023 <b>au 30</b> /06. /.2023				
Représentant une durée totale de 5 semaines	nombre de semaines / de mois			
	(rayer la mention inutile).			
La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.				
MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OL	J AU STAGIAIRE			
La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour	r un <b>montant total</b> de euros.			
stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi /	ait à Coignières le .26 /09 .2023			
n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art. D.124-9)	Nom, fonction et signature de la personne représentant de l'organisme d'accueil  Advi Company de la personne d'accueil  France F			